

AFFAIRES MUNICIPALES

Mot du maire

Bonjour à vous tous,

Le printemps a laissé la place à l'été et grâce à la température chaude de mai... un peu plus frisquet au début de juin, les joies de la saison estivale ont débuté plus tôt que prévu au grand plaisir de tous.

Le 28 mai dernier, avait lieu le tournoi de golf, qui encore cette année fut un grand succès et a permis d'amasser une somme qui sera investie pour l'achat de mobilier urbain. Un gros merci à l'organisateur de cet évènement M. Jacques Pilon.

Le 4 juin dernier, avait lieu la journée verte. Plusieurs activités, dont l'échange de vivaces, la distribution d'arbres et, tout nouveau à cet évènement, une dégustation de tisane, ont fait le bonheur des participants. Il y avait un tirage d'un récupérateur d'eau de pluie, d'un composteur et d'un ensemble de jardinage.

Les prochaines dates à retenir sont le 2 août pour la clinique de sang annuelle ainsi que les 26 et 27 août pour St-Clet en fête avec quelques nouveautés.

Venez encourager nos jeunes joueurs de soccer les mardis soir et la ligue de balle féminine les mardis et les mercredis. Également, le mardi soir passez voir nos joueurs de pétanque.

Je vous souhaite de passer un bel été ainsi que de belles vacances.

Daniel Beaupré
Maire



Rôle d'évaluation en ligne

Les citoyens peuvent obtenir gratuitement des informations sur la valeur d'un immeuble, les dimensions d'un terrain, les numéros de lot et de matricule. Une requête peut s'effectuer par adresse, par numéro de matricule ou numéro de cadastre.

Vous pouvez accéder au rôle en ligne par notre site internet sur www.st-clet.com sur la page d'accueil dans l'accès rapide suivant : « Rôle d'évaluation public »

Taxes municipales

Le dernier versement (troisième) vient à échéance le vendredi 23 septembre 2016. Nous vous rappelons que les intérêts sont comptabilisés quotidiennement sur les comptes en souffrance.

Journée verte familiale

Environ 150 arbres ont été distribués et certaines variétés de vivaces échangées!

VOICI NOS GAGNANTS :

- Baril récupérateur d'eau de pluie : Danny Besner
- Composteur : Lucie Farand
- Outils de jardinage : Dominique Asselin
- Panier cadeau incluant le livre « Je me soigne avec les plantes sauvages » de Anny Schneider, un infuseur et une tisane de framboisier : Marie-Hélène Leroux



Horaire des services administratifs

Les heures régulières d'ouverture des services administratifs sont :

Lundi au jeudi 8 h 30 à 12 h 00
13 h 00 à 16 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00

POUR URGENCE SEULEMENT
3-1-1 voirie



Prochaines réunions du conseil municipal

Heure : 19 h 30
Date : Le lundi, 11 juillet 2016
Le lundi, 8 août 2016
Le lundi, 12 septembre 2016

Nouvelle végétation

Il est possible de se procurer un **PERMIS SPÉCIAL** pour arroser une nouvelle végétation (tourbe, ensemencement, haies).

Veillez nous contacter au 450 456-3363.

Pannes d'électricité

Vous pouvez joindre gratuitement Hydro-Québec au 1-800-790-2424 lors d'une panne d'électricité afin de connaître la raison et la durée de la panne.

Collecte de sang

La prochaine clinique de sang des citoyennes et citoyens de Saint-Clet aura lieu **le mardi 2 août, de 15 h 00 à 19 h 00**, au Centre communautaire du 4, rue Du Moulin. Nous vous attendons en grand nombre!

Vente de garage

Coût du permis
10 \$

- Permise (2) fois par année par unité de logement;
- Autorisée pour une période de trois (3) jours consécutifs maximum.



LES VACANCES ET LE BON VOISINAGE

La période d'été arrivera bientôt et les gens profiteront de ce temps pour prendre des vacances.

Feuilles et résidus verts sur votre terrain



OPTIONS ÉCOLOGIQUES

Que faire des feuilles et des résidus verts sur votre terrain? Surtout, résistez à la tentation de nettoyer tout votre parterre.

Pour un gazon, des plantes et des arbres en santé, il faut autant que possible laisser les feuilles et les résidus verts déchiquetés, directement sur le sol. Les nutriments libérés lentement dans le sol vous assureront des plantes et des arbres en santé, gratuitement.

Dans les boisés, il est encore plus important de laisser les feuilles et résidus verts au sol : les arbres seront en santé plus longtemps.

Si la couche de feuilles est trop épaisse sur la pelouse pour être tondue, apportez le surplus de feuilles dans votre sous-bois ou dans un grillage construit à cet effet pour qu'elles se compostent naturellement.

Vous pouvez aussi conserver de grandes quantités de feuilles mortes pour le composteur domestique. Idéalement, les aiguilles de pin devraient rester sous les pins. Elles peuvent également servir de paillis pour les plantes nécessitant des sols plus acides ou être ajoutées en petite quantité au composteur domestique.

Les vacances sont essentielles pour tous et que même ceux qui n'ont pas de chien, peuvent espérer se rendre à leur chalet, leur roulotte ou vivre calmement cette période de repos à la maison.

Certains propriétaires croient que les règlements municipaux ne sont applicables que pour leur résidence principale et qu'ils n'ont pas à s'y conformer lorsqu'ils sont à la « campagne ».

Combien de fois, croyez-vous, n'avons-nous pas entendu un villégiateur dire : « *Mon chien a sa médaille en ville, il n'en a pas besoin d'une autre ici !* » « *Mon chien passe toute l'année attaché, si vous croyez que je vais l'attacher au chalet...* » « *Comment voulez-vous que j'apporte mon sac pour ses besoins, je suis en costume de bain...? De toute façon, en campagne, ça fait juste un peu plus d'engrais...* » « *Ce n'est pas grave si mon chien jappe, nous sommes en plein bois ici, alors...* »

La principale raison pour laquelle les municipalités ont adopté des règlements régissant les animaux, est la nonchalance que démontrent plusieurs gardiens de chiens quant au respect qu'ils devraient afficher envers leurs concitoyens, leurs voisins et ces autres personnes qui n'ont pas d'animaux de compagnie.

CALENDRIER DE LA COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES



JUIN	06 - 13 - 20 - 27
JUILLET	04 - 11 - 18 - 25
AOÛT	01 - 08 - 15 - 22 - 29
SEPTEMBRE	05 - 12 - 19 - 26
OCTOBRE	03 - 10 - 17 - 24 - 31
NOVEMBRE	14 - 28
DÉCEMBRE	12 - 26

LES DATES EN GRAS ET SOULIGNÉES

INDIQUENT LA COLLECTE DES OBJETS VOLUMINEUX

Veillez déposer vos objets volumineux directement sur le sol. Ne les mettez pas dans des brouettes, remorques ou autres.



MATIÈRES REFUSÉES AVEC LES OBJETS VOLUMINEUX : Surplus de déchets domestiques, résidus domestiques, résidus domestiques dangereux (RDD), matériaux de construction, matériaux de rénovation et de démolition, médicaments et seringues, branches, gazon, feuilles d'automne et pneus.

LES SACS LAISSÉS À L'EXTÉRIEUR DU BAC NE SERONT PAS RAMASSÉS, NI LORS DE LA COLLECTE RÉGULIÈRE NI LORS DE LA COLLECTE DES OBJETS VOLUMINEUX. CE GENRE DE REBUS DOIT ÊTRE PLACÉ À L'INTÉRIEUR DU BAC ROULANT.

LES ENTREPRISES JSK

MINI-EXCAVATION DE TOUT GENRE

TERRASSEMENT • DÉNEIGEMENT

Yvan Paiement - Propriétaire • Cell. : (450) 544-0097

Atelier R. Sabourin inc.
PORTES ET FENÊTRES

ÉRIC SABOURIN

450.456.3277 1 888 440.3277

355, BOUL. CITÉ DES JEUNES, ST-CLET (QUÉBEC) J0P 1S0
F. 450.456.3829 esabou@videotron.ca

LICENCE R.B.O. 2325-6504-83

imprimerie **multiplus**

PASCAL LAVIGNE
Propriétaire
pascal@imprimeriemultiplus.com

237, Route 338
Coteau-du-Lac (Québec) J0P 1B0
Tél. : 450.308.3674
Fax : 450.308.3676
imprimeriemultiplus.com



SERVICE DE L'URBANISME

SITE INTERNET ET PAGE FACEBOOK DE VOTRE MUNICIPALITÉ

Une mine d'or d'informations!



Pour tout ce qui concerne les nouvelles de votre municipalité nous vous invitons à consulter régulièrement le site Internet et la page Facebook puisque des informations concernant des bris d'aqueduc (coupure d'eau, avis d'ébullition), les activités à venir et autres sujets d'ordre général y sont intégrés régulièrement.

Adresse Internet : www.st-clet.com

Page Facebook : **Municipalité de Saint-Clet**

Rappel des heures pour l'arrosage

Pour les occupants d'habitation dont le numéro civique est un nombre :

- **IMPAIR** : mercredi, vendredi et dimanche
- **PAIR** : mardi, jeudi et samedi
- **HEURES** : entre 20 h 00 et 23 h 00

En aucun temps, l'eau provenant de l'arrosage ne doit ruisseler dans la rue ou sur les propriétés avoisinantes. L'amende peut varier de 50 \$ à 400 \$.

ATTENTION

En cas de sécheresse ou d'urgence l'arrosage peut être complètement prohibé



Horaire de l'inspectrice

Les lundis et jeudis de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30
450 456-3363

Coupe d'arbre

La Municipalité voit à protéger et à gérer sainement son capital vert. Le contrôle des abattages sur les terrains privés et publics demeure un moyen efficace pour limiter la coupe abusive d'arbres.

C'est pourquoi, il est strictement interdit, sous peine d'amendes, d'abattre un arbre dans la municipalité sans avoir préalablement obtenu un permis à cette effet.

Un permis ne sera accordé que dans les cas suivant :

- a) l'arbre est mort, malade ou dangereux pour la sécurité des personnes;
- b) l'arbre cause des dommages à la propriété publique, privée ou aux constructions.

Aucune coupe à blanc n'est autorisée. Les arbres sains bordant un cour d'eau doivent être conservés.

Une évaluation de l'arbre à abattre sera effectuée par l'inspecteur afin de déterminer si la coupe est nécessaire ou si celle-ci peut être repoussée.

Fauchage des terrains

Tout terrain occupé par un bâtiment doit être tondu régulièrement de sorte que les herbes et mauvaises herbes n'atteignent pas une hauteur de 25 centimètres.

Les terrains non construits doivent être tondu sur une largeur de 30 mètres de toutes limites de propriété à chacune des dates suivantes : 20 juin et 30 août.

CONSTRUCTION

LONGTIN & Filles

Agricole ♦ Commercial ♦ Industriel

450-456-3288 www.longtin-filles.com

Licence RBQ 2760-3547-67

Planifiez vos projets!

Avant d'entreprendre tous types de travaux, il est important de vérifier auprès de l'inspectrice si votre projet est conforme et s'il est nécessaire d'obtenir un permis.

Notez que certains travaux ne requièrent pas de permis mais sont tout de même régis par des normes.

Les travaux accomplis sans permis pourraient ne pas répondre aux normes des règlements de zonage et de construction. Des réparations coûteuses ou même la démolition du bâtiment pourraient devenir nécessaire afin de corriger les non conformités.

Les demandes de permis doivent être déposées au moins deux semaines avant le début prévu de vos travaux.

Labourage et culture des terres

En zone agricole, une bande minimale de végétation de 3 mètres doit être conservée de tout cours d'eau (mesurée à partir de la ligne des hautes eaux). S'il y a un talus et que le haut de celui-ci se situe à une distance inférieure à 3 mètres de la ligne des hautes eaux, la largeur de la bande de végétation à conserver doit inclure un minimum de 1 mètre sur le haut du talus. Aucune culture ni aucun labourage n'est autorisé dans cette bande;

De plus, il est interdit de labourer ou de cultiver les terres à moins de 1 mètre d'un fossé de rue.

Centres de services, Secteur Soulanges :

12, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Polycarpe
336, chemin de la Cité-des-Jeunes, Saint-Clet
20, rue Principale, Coteau-du-Lac
1004, rue Principale, Saint-Zotique

Guichets automatiques hors institution :

260, Route 338, Les Coteaux

Téléphone : 450-267-9277
caissevaudreuil-soulanges.com



Chantal Miserany

Directrice, Secteur Soulanges
Caisse Desjardins
de Vaudreuil-Soulanges

 **Desjardins**
Caisse de Vaudreuil-Soulanges
Coopérer pour créer l'avenir

Dans le domaine de l'incendie depuis plus de trente ans, tout d'abord comme pompier, capitaine puis comme directeur adjoint du SSI de Saint-Clet, Michel Bélanger agit depuis 2012 à titre de directeur des services de sécurité incendie pour les municipalités de Rivière-Beaudette, Saint-Polycarpe et Saint-Clet. Ayant pris part à plusieurs comités au fils des ans dont la table des directeurs en sécurité incendie de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, le comité des communications incendies de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, le comité sécurité incendie et sécurité civile de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et le comité de révision pour le schéma de couverture de risques en incendie 2016-2020, Michel vous offre ses connaissances pour répondre à vos questions.

Le mot du directeur

Effectif minimum requis lors d'un feu de bâtiment

Le nombre de pompiers requis pour combattre un incendie est déterminé par plusieurs facteurs de décision établis d'avance en tenant compte des risques, des dangers, mais aussi et surtout des obligations imposées aux services de sécurité incendie par le Ministère de la sécurité publique.

Loi sur la sécurité incendie

En effet, en juin 2000, le gouvernement du Québec adoptait la *Loi sur la Sécurité incendie* (L.Q., 2000, c.20) par laquelle les autorités municipales ou les Municipalités régionales de comté (MRC) du Québec allaient devoir élaborer un schéma de couverture de risques. Au cours de l'année 2001, le ministre de la Sécurité publique publiait ses orientations ministérielles en matière de sécurité incendie de manière à s'assurer que les principes et les grands objectifs qui ont présidé la réforme soient pris en compte par les administrations municipales régionales dans l'élaboration de leur schéma de couverture de risques respectifs.

Par cette réforme, les municipalités sur le territoire québécois ont été invitées à répondre aux deux grandes orientations suivantes : « *réduire de façon significative les pertes attribuables à l'incendie et accroître l'efficacité des services incendie* ».

Le schéma de couverture de risques en sécurité incendie prévoit que pour tout bâtiment de catégorie « faible » la municipalité doit être en mesure de dépêcher 10 pompiers, 1 camion pompe et 15 000 litres d'eau dès l'appel initial et ce en moins de 15 minutes.

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE SAINT-CLET

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les pompiers sans jamais oser le demander

Par la suite, un approvisionnement en eau continu de 1500 litres d'eau pendant 30 minutes doit être maintenu pour un total de 45 000 litres d'eau. Pour les municipalités équipées d'un réseau d'aqueduc conforme pouvant fournir 1500 litres par minute à 140 kPa, ceci est accompli à l'aide des bornes-fontaines. Dans le cas où le réseau d'aqueduc est non-conforme ou inexistant, l'approvisionnement en eau doit être assuré à l'aide de camions-citernes ou par le pompage à relais à partir d'un point d'eau conforme pour le combat des incendies.

Entraide automatique simultanée

En semaine, pendant les heures normales de travail, plusieurs de nos pompiers ne peuvent répondre aux appels d'urgence, car ils sont à leurs lieux de travail donc nous devons faire appel aux services des municipalités voisines qui sont elles aussi dans la même situation que nous. C'est ce que nous appelons une demande d'entraide.

Entre 6 h 00 et 18 h 00, un système informatisé réparti automatiquement les casernes les plus proches du lieu d'un sinistre de sorte à assurer une réponse rapide des pompiers.

Nombre de véhicules requis

Prenons en considération qu'un camion de pompier peut transporter entre 2 et 5 pompiers de façon sécuritaire, il est tout à fait normal de voir entre 3 et 6 camions sur les lieux d'un sinistre si l'on s'attend à respecter nos engagements vis-à-vis du schéma de couverture de risques en incendie.

De plus, si l'incendie se déclare dans un secteur qui n'est pas desservi par un réseau d'aqueduc conforme, des camions-citernes s'ajouteront à la force de frappe pour assurer l'approvisionnement en eau. Il est important de noter que les pompiers affectés au transport d'eau ne font pas partie des 10 pompiers minimum requis par le schéma de couverture de risques en incendie.

Finalement, pour les bâtiments de deux étages ou plus et pour les maisons avec un toit en pente abrupte, un camion-échelle peut être demandé sur les lieux du sinistre. Ceci est dû au fait que nos échelles portatives ne peuvent atteindre le toit de certains bâtiments ou de pratiquer de façon sécuritaire les opérations de ventilation requise pour évacuer les gaz chauds et ainsi prévenir une explosion de fumée aussi appelée « Backdraft ».

Lorsque la catégorie de risque augmente, le nombre de pompiers et de véhicules est ajusté en conséquence.

.....

Votre service de sécurité incendie est toujours disponible durant les heures d'ouverture de bureau pour répondre à vos questions concernant le domaine de l'incendie. Vous trouverez les numéros pour nous joindre sur le site web de la municipalité.

CLASSIFICATION DES RISQUES D'INCENDIE • CATÉGORIES ET TYPES DE BÂTIMENT

■ FAIBLES

- Résidences unifamiliales détachées
- Chalet
- Maison mobile

■ MOYENS

- Résidences unifamiliales attachées
- Huit logements ou moins (max. 3 étages)
- Maisons de chambres (5 à 9 chambres)
- Petits commerces et services (1 à 2 étages - 600m²)
- Industries du textile

■ ÉLEVÉS

- Plus de huit logements (max. 6 étages)
- Centre commercial (+ de 600 m²)
- Imprimerie
- Station-service
- Industrie de meubles
- Ferme

■ TRÈS ÉLEVÉS

- Centre d'hébergement / personnes âgées non-autonomes
- Industries utilisant des matières dangereuses
- Poste d'exploitation électrique
- Église
- Garderie
- CLSC
- Centre sportif
- Meunerie
- Usine de traitements des eaux
- Site d'entreposage de pneus
- École
- Entrepôt de peinture

La bibliothèque municipale de Saint-Clet



25, rue Piché, Saint-Clet 450 456-3175
clet@reseaubibliomonteregie.qc.ca

HORAIRE RÉGULIER D'OUVERTURE

Mardi	13 h 00 à 16 h 00 19 h 00 à 20 h 30
Mercredi	19 h 00 à 20 h 30
Samedi	10 h 30 à 12 h 00

L'abonnement est **GRATUIT** pour tous les résidents de Saint-Clet.

Club de lecture d'été TD

Cette année encore, durant l'été, la bibliothèque encourage les enfants à lire des livres ou à se faire lire des histoires! En s'inscrivant au Club de lecture TD, ils recevront un carnet officiel du Club, des autocollants et d'autres belles surprises! Aussi, pour chaque livre emprunté, ils pourront remplir un coupon de participation pour le grand tirage. Deux activités sont aussi au programme :

• Mercredi 20 juillet à 19 h :

Heure du conte sous la tente au Parc des Moussailons sur la rue André (en cas de pluie, l'activité aura lieu à la bibliothèque).

• Samedi 20 août à 10 h 30

à la bibliothèque : On décore une taie d'oreiller souvenir du Club de lecture (leur dessin sera transféré sur le tissu!)



Attestation de performance « Qualité de l'animation »

Lors de l'assemblée générale annuelle du Réseau BIBLIO de la Montérégie, tenue le 25 mai dernier, la Bibliothèque municipale de Saint-Clet s'est vu remettre l'attestation de performance « *Qualité de l'animation* », dans la catégorie population de moins de 2500 habitants. Ce prix a été décerné notamment grâce à la tenue de la journée « Vive le printemps en famille » et pour la grande implication de Mme Anne Renaut et de son équipe auprès de l'école Cuillierrier. Félicitations!

FERMETURE POUR LES VACANCES D'ÉTÉ

La bibliothèque **sera fermée du 24 juillet au 8 août** pour les vacances d'été bien méritées de nos bénévoles. N'oubliez pas de venir emprunter quelques volumes avant cette période de fermeture.

Cartes Musée : Une bonne idée pour vos vacances d'été

La bibliothèque met à la disposition de ses abonnés des cartes musée qui permettent à deux adultes et deux enfants de visiter gratuitement un des 5 musées participants de la Montérégie.

- Biophare à Sorel-Tracy;
- Maison nationale des Patriotes à St-Denis-sur-Richelieu;
- Maison LePailleur à Châteauguay;
- Musée régional de Vaudreuil-Soulanges;
- MUSO – Musée de société des Deux-Rives à Salaberry-de-Valleyfield.

La durée du prêt de ces cartes est de deux semaines. Nous vous conseillons de consulter l'horaire des musées sur leur site Internet avant de vous y rendre.

Liste des nouveautés

Romans adultes :

- Anabel et Max, adultes consentants, de *Sonia Alain*
- La promesse des Gélinas T.3 - Florie, de *France Lorrain*
- Souvenirs d'autrefois T.2 - 1918, de *Rosette Laberge*
- Naufrage, de *Biz*
- Il était une fois à Montréal T.3 – Nos combats, de *Michel Langlois*
- L'horizon à l'envers, de *Marc Lévy*
- L'amour au temps d'une guerre T.2, de *Louise Tremblay-D'Essiambre*
- Dans l'ombre de Monsieur Addam, de *Marjorie D. Lafond*
- Le menteur, de *Nora Roberts*

Documentaires adultes :

- La vieillesse par une vraie vieille, de *Janette Bertrand*
- Quelque chose est arrivé à Christiane, de *Pierre Caron* (Biblio-aidants – Cancer)
- Le test, une expérience inouïe : la preuve de l'après-vie?, de *Stéphane Allix*
- Je me soigne avec les plantes sauvages, de *Anny Schneider*

Albums jeunesse :

- Mon supermarché animé
- Les Minions – Cherche et trouve
- Le loup qui voulait être un super-héros, de *Orianne Lallemant*

Documentaires jeunes :

- Minecraft Combat : le guide officiel, de *Stephanie Milton*
- Fenêtre sur les palais célèbres, de *Megan Cullis*
- As-tu peur? Fantômes, de *Danielle Goyette*
- L'archéologie, de *Raphaël De Filippo*

Romans jeunesse :

- Rebelle et courageuse T.2, de *Rosette Laberge*
- Rock War T.1, de *Robert Muchamore*

BD :

- Les dragouilles T.16
- Spirou et Fantasio : La colère de Marsupilami T.55
- Bart Simpson : Ça décolle T.11

Nouveaux abonnements aux revues :

- Délire
- Mieux-être

**RAMPES DE PLANCHES
À ROULETTES**



Le « Skate Park » est un lieu de rassemblement pour les jeunes car cette activité physique, de plus en plus populaire, leur permet de sortir, bouger et rencontrer leurs amis.

Toutefois, les règlements suivants doivent être respectés :

Règlements

- Le port d'un casque, coudières, gants, genouillères, poignets et chaussures antidérapantes est obligatoire.
- Une planche à roulettes à la fois sur chaque rampe.
- Il est interdit d'utiliser des bicyclettes de type BMX ou autres types ainsi que des accessoires.
- Âge minimal : 7 ans
- Heures d'ouverture du site : 9 h 00 à 22 h 30
- La consommation de nourriture doit se faire dans les aires prévues à cet effet.

SVP, Gardez l'endroit propre et soyez prudent.

Signalez immédiatement à la municipalité tout bris ou défectuosité de l'équipement.



ACTIVITÉS SPORTIVES

Un remboursement de 10 % par enfant inscrit à une activité physique ou sportive est offert.

Afin d'obtenir votre remboursement, vous devez apporter à l'Hôtel de Ville les documents suivants :

- preuve de résidence
- copie du formulaire d'inscription de votre (vos) enfant(s)
- une preuve de paiement

**DATE LIMITE POUR OBTENIR VOTRE REMBOURSEMENT :
30 NOVEMBRE**

RÉSERVATION DU TERRAIN DE BALLE



Il vous est possible de réserver le terrain de balle pour une partie entre amis, voisins, collègues de travail, etc. en communiquant à l'Hôtel de Ville au 450 456-3363. Pour l'utilisation du terrain pour un tournoi, des frais sont exigés.

Les Loisirs de Saint-Clet

Les 26 et 27 août prochains aura lieu le BBQ annuel des joueurs de soccer ainsi que St-Clet en Fête. Surveillez nos communiqués à ce sujet.

PROGRAMMATION :

VENDREDI SOIR LE 26 AOÛT :

Sooper des joueurs de soccer et ciné-famille
(présentation d'un film sous le chapiteau).

SAMEDI LE 27 AOÛT EN APRÈS-MIDI :

(au stationnement de la bibliothèque et du terrain de balle)

Jeux gonflables et barbe à papa

Caravane Multi-Sports (défi parcours à obstacles, etc.)

Animations diverses :

Spectacle Journée de rêve avec Elsa, Anna et Olaf (rencontre et photos avec les personnages après le spectacle)

Spectacle interactif et musical Bill Bestiole
(spectacle d'insectes et autres bestioles)

Et plus encore!

SAMEDI SOIR :

Sooper préparé par nos élus à l'extérieur de la bibliothèque, suivi de la prestation de notre groupe musical **Jugband Trio**, et d'un DJ et karaoké en soirée. Les détails concernant la programmation vous seront envoyés par voie de communiqué sous peu.

Nous sommes à la recherche de précieux bénévoles qui désirent s'impliquer lors des festivités de St-Clet en Fête.

AIDE À LA
PRÉPARATION
DES LIEUX

AIDE AU
COMPTOIR DES
RAFRAÎCHISSEMENTS

AIDE À
L'ENTRETIEN
DES LIEUX

Les personnes intéressées peuvent communiquer avec les services administratifs au 450 456-3363 ou avec Catherine à loisirs@st-clet.com

**AUTOMOBILES
St-Clet**

AUTOMOBILES ST-CLET INC.
317 CH DE LA CITE-DES-JEUNES
Saint-Clet, J0P 1S0
(888) 456-3516
<http://www.autostclet.com>

**JARDINS
ST-CLET**

358, boul. Cité des Jeunes, St-Clet, Qc. J0P 1S0 • 450 456-8403

Louis Clermont
Propriétaire

LES SERRES CLERMONT INC.
Centre de jardin - Pépinière

795, ch. Saint-Emmanuel
Saint-Clet, Québec - J0P-1S0

450-455-8406
450-456-3594

COURS DE JIU-JITSU pour toute la famille

École R&D Éthier

Le Jiu-Jitsu est l'art de la souplesse... un art très ancien utilisé par les Samourais à l'époque féodale au Japon. Il a suivi l'évolution des civilisations et est maintenant un art très moderne qui s'adapte aux besoins d'auto-défense des réalités d'aujourd'hui.

Inscription et début des cours : Lundi le 19 septembre 2016
Horaires : Enfants (5 ans et +) de 18 h 30 à 19 h 30
 Adultes (12 ans et +) de 19 h 30 à 21 h
Endroit : Centre communautaire de Saint-Clet
Coût : 30 \$ par mois - rabais pour les familles
COURS D'ESSAI GRATUIT
Professeurs : Yannick Brousseau, 4^e DAN et Hugo Mallette, 1^{ère} DAN
Informations : 514 602-6345
Par courriel : info@lilianepilon.com



ACCÈS LIBRE AUX TERRAINS DE TENNIS

L'accès aux terrains de tennis est gratuit et libre en tout temps.



La « Fondation du Foyer de Rigaud » renaît!

Les membres du Conseil d'administration ont le plaisir de vous informer que la « Fondation des Centres d'hébergement de Soulanges » revient à sa mission première, soit celle d'organiser des levées de fonds pour offrir une aide complémentaire uniquement aux résidents du C.H.S.L.D. de Rigaud, sous l'appellation de « Fondation du Foyer de Rigaud ».

Les fonds amassés par la Fondation permettront d'organiser des activités et d'acheter certains équipements adaptés afin d'améliorer la qualité de vie des résidents du Centre de Rigaud. Nous espérons que vous continuerez à nous aider dans notre mission. Au plaisir de vous rencontrer lors de nos activités.

Madeleine Cousineau, présidente



5, rue d'Amour, Rigaud
 450 451-5329 poste 306
www.facebook.com/fondationfoyerderigaud
 Courriel : fondationfoyerderigaud@gmail.com

FUN-FIT

Cours d'exercices pour les 50 ans et plus

Information :
 Anna Grant, BSc Kinésiologue
info@fun-fit.ca 514 839-3828

LUNDI **Date :** 12 septembre au 19 décembre 2016
Lieu : Hôtel de ville de St-Clet
Horaires : Lundi de 9 h 30 - 10 h 30
Nombre de semaines : 14
Coût : 115 \$

Note : Pas de cours le lundi 10 octobre 2016

En vous inscrivant aux cours du lundi et jeudi, recevez un rabais de 20 \$

À la carte : 10 \$ / cours

Quoi apporter : Matelas, bouteille d'eau, espadrilles ou soulier de marche (pas de talons), vêtements confortables pour les exercices.

Un questionnaire du participant doit être complété.

Cours adaptés selon les intérêts, les niveaux et les habilités. Appelez-nous pour plus de détails.

JEUDI **Date :** 8 septembre au 15 décembre 2016
Lieu : Hôtel de ville de St-Clet
Horaires : Jeudi de 9 h 30 - 10 h 30
Nombre de semaines : 15
Coût : 125 \$



PAROISSE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS

Vous êtes invités à assister à la messe d'accueil des travailleurs migrants, présidée par Mgr Noël Simard, qui aura lieu en l'Église de St-Clet le dimanche 3 juillet 2016 à 10 h 45.

EXCAVATION • TERRASSEMENT
Les Entreprises Roland Pilon inc.

TRANSPORT EN VRAC

- Terre - sable - pierre
- Bull - pelle - pépîne

R.B.Q. #8270-3133-47
 197, Cité des Jeunes
 St-Clet (Québec) • J0P 1S0

Eric : 450 567-1021
 Maison : 450 456-3679
 Fax : 450 456-3679

CHEZ NICO

ESSAYEZ NOS SANDWICH GRILLADE DE LARD, POUTINES, HAMBURGERS, HOT DOG SCHNEIDER, FRITES ET PLUS!

897, ROUTE 201, ST-CLET, QC 450 456-1113

FERME Réjean Pilon

- Fleurs annuelles
- Plants légumes
- Tomates et concombre de serres
- Fraises
- Légumes de saison

Producteur de **MAIS SUCRE** depuis 30 ans

Tél.: 450-456-3872
 424, Route 201
 St-Clet (Qc) J0P 1S0



CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-CLET

Une année de plus pour nous et tous les membres de l'Âge d'Or de Saint-Clet s'est terminée et sommes très heureux de vous avoir compté parmi nous aux différents événements.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du comité et les bénévoles pour leur aide et leur appui et je leur souhaite de très bonnes vacances. Merci à Jean-Marie Paiement, Aline Allard, Jacky Masse, Pierrette Sauvé, Ginette Farand, Michèle Chenail et Georges Asselin.

Mon équipe et moi-même vous souhaitons un très bel été et vous invitons ainsi que vos amis et proches à se joindre à nous lors de nos prochaines rencontres.

Mariette Montpetit, présidente

LES REPAS PARTAGÉS DE ST-CLET

Bonjour amis(es) des Repas Partagés,

Le comité et moi-même vous souhaitons, de bonnes vacances et au plaisir de vous revoir en septembre.

Jean Luc Poirier, président



LE CERCLE DE FERMIERES DE ST-CLET

Les membres du cercle de Fermières de St-Clet participent au programme de récupération de cartouches d'imprimante, originales au laser ou à jet d'encre ainsi qu'à la récupération de vos téléphones cellulaires inactifs. Une boîte à cet effet est installée à l'Hôtel de Ville, au 4, rue du Moulin.

Et si on parlait de nos œuvres humanitaires. Bonnets et couvertures pour les nouveau-nés, bas, foulards, tuques, mitaines, pantoufles n'ont plus de secrets pour nous. Nous désirons répondre aux nombreuses demandes, c'est pourquoi un petit geste de votre part serait grandement apprécié en venant tricoter ou par des dons de laines.

Merci pour votre encouragement en donnant des dons à **OLO (orange-lait-œufs)** pour aider un bébé à naître en santé. Nous parrainons présentement **6 bébés**.

Nous souhaitons la bienvenue aux anciennes et nouvelles fermières qui veulent se joindre à nous dès septembre. Nos rencontres ont lieu à tous les 2^e mercredi de chaque mois.

Bonnes vacances à toutes nos fermières et au plaisir de se revoir en septembre.

*Carmen Lalonde, 450 456-3173
Lucie Farand, 450 456-3898*

Tournoi de golf • Édition 2016 Merci à nos généreux commanditaires

Commanditaires publicité et trous de golf

Automobiles St-Clet
Automobiles Guy Pharand
St-Clet Design
Maçonnerie Guy Leduc
Pilon Gypse
Atelier R. Sabourin
Club de Boxe Lafrenière
Royal Lepage (Daniel Gallant)
Imprimerie Multiplus
UAP Napa
Infografilm
Sucrerie Marc Besner
Entreprises JSK
Habitations Sylvain Desrochers
Celix Design
La Victorienne Coiffure
Caravane 201
Agrifusion
Super Micro
Jardins St-Clet



Commanditaires des prix de présence

Animalerie Toutou
Ultramar
UAP Napa
Bistro 26-01
Célix Design
Métro Fordham
Club de Boxe Lafrenière
Kinatex Sports Physio Vaudreuil
Annie Giguère - Pose d'Ongle
Canadian Tire du Marché Central
Avantage - Clinique d'esthétique
Voyages le Village Hudson
Casse-croûte Chez Nico
Les Vins Amphora
Club de Golf Rivière-Rouge
Mélanie Dagenais - designer d'intérieur
Institut de Beauté Véro Valleyfield
Beauté Pure Vaudreuil

Merci à St-Clet Design pour la confection des pancartes des commanditaires et à Amphora – vin fin et spiritueux pour la dégustation au 13^{ème} trou.

LA PASSERELLE www.lapasserelle.com

Administration C.P. 115, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 5W1
Téléphone : 450.424.6077 • Courriel : info@hebergementlapasserelle.com



Hébergement La Passerelle est un centre d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale qui œuvre dans la région de Vaudreuil-Soulanges depuis 1996.

Pour joindre une intervenante, pour obtenir de l'information, déposer une demande d'hébergement ou encore obtenir de l'aide **en cas d'urgence**, composez le **450 424-6010**, ce service est disponible 7 jours sur 7, 24 heures par jour.

Vous désirez recevoir notre bulletin d'information « La Passerelle Express » ? Vous n'avez qu'à nous envoyer votre adresse courriel et il nous fera plaisir de vous faire parvenir le prochain numéro.



HÔTEL DE VILLE SAINT-CLET
4, rue Du Moulin, Saint-Clet
Téléphone : 450 456-3363
Télécopieur : 450 456-3879
st-clet@videotron.ca
www.st-clet.com

LOISIRS DE SAINT-CLET
loisirs.munst-clet@videotron.ca

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
Téléphone : 450 456-3306
Télécopieur : 450 456-1168
incendie.munst-clet@videotron.ca

VOIRIE
voirie.munst-clet@videotron.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
25, rue Piché
Téléphone : 450 456-3175
clet@reseaubibliomonteregie.qc.ca